

Edition 2025

18 chiffres clés sur les cabinets dentaires IDCC 1619



23 720

**cabinets
employeurs en 2023**

Le nombre de cabinets employeur a légèrement progressé : + 0,6 % entre 2022 et 2023.



12 ans

**âge moyen des
cabinets**

70,5 % des cabinets ont été créés après 2010.



69 200 salariés

dans la branche

Au 31 décembre 2023, la branche totalise 69 200 salariés, ce chiffre a augmenté de + 5,5 % en 1 an.



2,9 salariés

**en moyenne par
cabinet**

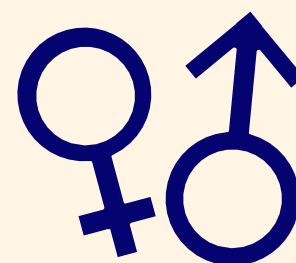
74 % des salariés travaillent dans une entreprise de 1 à 9 salariés.



47 222

**chirurgiens
dentistes**

Entre 2022 et 2023, le nombre de chirurgiens dentistes a augmenté de 2,5 %.

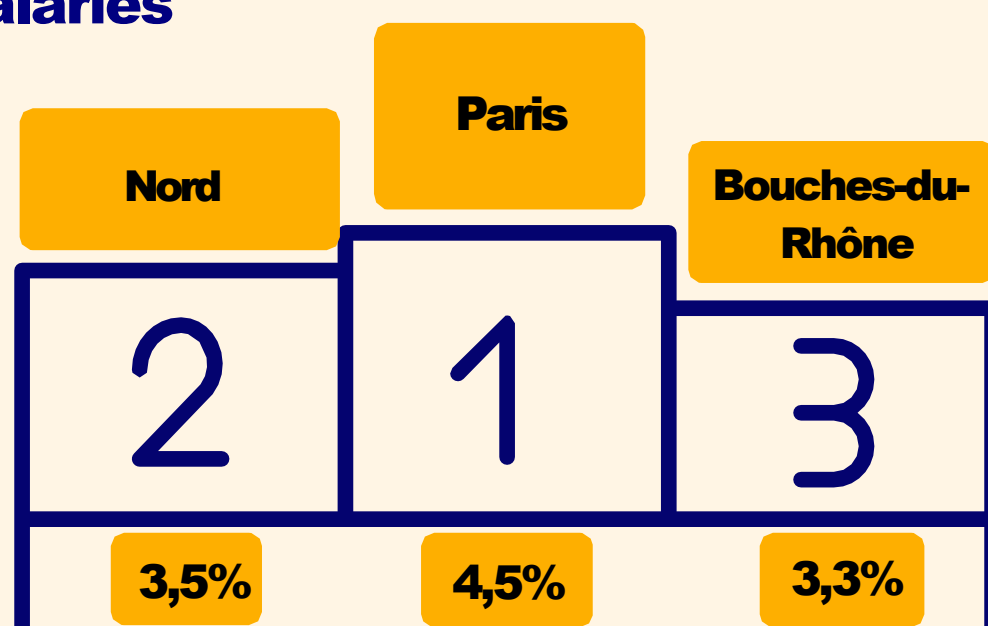


92 % de femmes

dans la branche

Le taux de féminisation des salariés de la branche est particulièrement élevé.

Top 3 des départements avec le plus de salariés



89,5 % de CDI

dans la branche

La branche compte 89,5 % de CDI, 6 % de CDD et 4,5 % d'alternants.



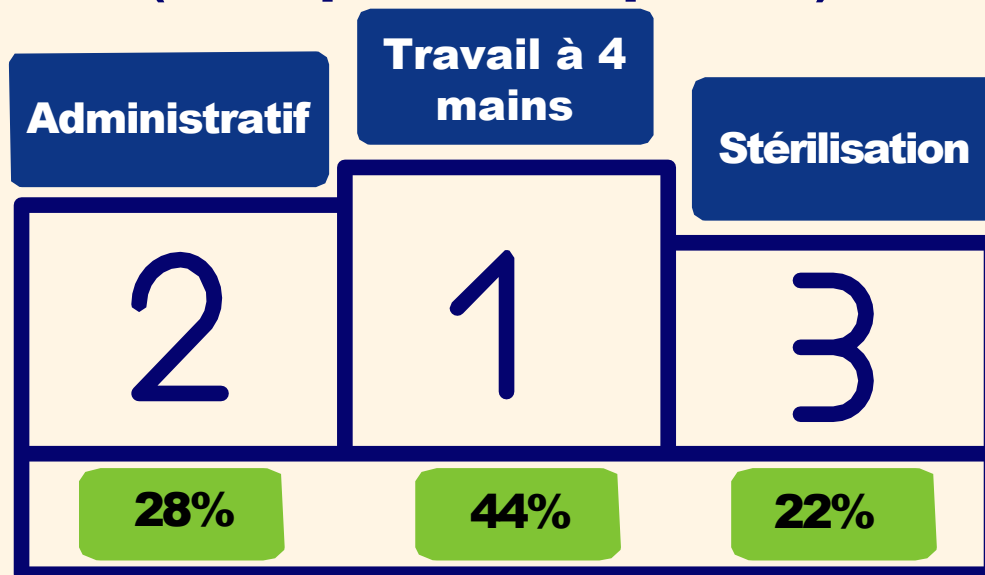
59 %

des salariés sont assistant(e)s dentaires

La branche est composée de 59 % d'assistantes dentaires, 14 % de secrétaires, 10 % de chirurgiens dentistes salariés et de 17 % d'autres professions.

Top 3 des types de tâches

(en temps de travail quotidien)



24 %

de turnover annuel

En 2023, la branche enregistre un taux de turnover de 24%.



82 %

des embauches sont des ouvriers-employés

En 2023, 82 % des salariés embauchés sont des ouvrier-employés, 15 % des cadres et 3 % de professions intermédiaires.



64 %

des embauchés sont des CDI

En 2023, 64 % des embauches sont des CDI, 26 % des CDD et 10 % d'autres.



16

accords d'entreprise signés

Entre 2022 et 2023, le nombre d'accords d'entreprise signés a baissé de 41 %.



10,17 jours

d'arrêt par salarié en 2023

En 2023, le taux moyen d'absentéisme est en très légère augmentation et atteint 3,66 %.



340

accidents du travail

La manutention manuelle est responsable de 37 % des accidents du travail en 2023, juste devant les chutes de plain-pied (22 %).



16 957

actions de formation menées en 2023

En 2023, 16 957 actions de formation, dont 56 % étaient des stages et 29 % des contrats de professionnalisation (périmètre OPCO).



65 %

des salariés ont suivi une formation continue obligatoire.